

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionFiches disperséesCollectionBoite_009 - Psychiatrie au XIXe siècleCollectionBoite_009-5-chemItem\[titre non renseigné\]0035_b9_5_00035-20240613_165618](#)

[titre non renseigné]
0035_b9_5_00035-20240613_165618

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
DroitsNotice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 01/07/2025 Dernière modification le 08/07/2025

marcel David.

La souveraineté et

les limites du pouvoir

monarchique. 1954.

Souveraineté

- le ~~1er~~ mot p. résume - la M.

- la puissance d'Etat ou puissance publique

- échelle sup.

- celui qui détient la puissance + celui
des puissances ét.

- le ~~2e~~ mot

Les auteurs p. (Esmein, Michoud) vont
à la Σ et limitent d'Etat unifié / une personne;
ils établissent 1 cas de structure ch. Σ et Σ

- Les Auteurs (Jellinek) + le Fs Carré de
Maurice établissent ch. et Σ

Souveraineté: caractère suprême de la puissance
ét.

Staatsgewalt: puissance d'Etat

Herrscher: caractère de monarque ou haut
gov + h. origine d'Etat

- le Latin, $\rightarrow$ M. A. distinction ch.

- autorités: autorité suprême, ^{ét.} ch. de
H. ou sup.

- potestas: puissance publique.

M. et le P. ont autorités mais non
pas autorités et potestas (p. 56).

- En 1794, l'Assemblée nationale a révisé
 la M.A. conduisant à une Bessanville 2
 attribuer 2000000 aux citoyens de la ville. "chacun
 votant est souverain de la nation".
 mais le roi est souverain de la nation (B)

et d'ailleurs moi
 j'ai que le Σ continu
 des techniques
 de la ville de la
 puissance publique

La souveraineté se concentre sur M.A (m
 ultitude - la solution) mais il faut que le souverain (ch)
 le mise en œuvre. C'est ça, c'est que on peut l'interpréter.
 "Droit de révoquer" : souveraineté impériale.
 - c'est ce qu'il faut savoir que la souveraineté
 est fait de la Σ et puissance publique. Le roi est
 souverain mais il ne peut pas être 1 de la nation (impériale)
 mais mais que B et tout ça puissance publique.

- En 1794, l'Assemblée nationale a révisé par la loi $\rightarrow$ XVIII
 qd Bodin a vu en 8 une marque de la souve-
 raine (cf. J.J. Chevalier, la souveraineté moderne
 1949, 144), ce sont en fait les éléments de la
 puissance publique.